



Assemblée générale

Distr. limitée
17 novembre 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Point 118 de l'ordre du jour

La Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies

**Iran (République islamique d') : amendement au projet
de résolution A/66/L.8**

Attentats terroristes visant des personnes jouissant d'une protection internationale

Supprimer les septième, neuvième, dixième et onzième alinéas du préambule.

